



REPUBLIQUE DU SENEGAL
 LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



ANSD
 Agence Nationale de
 la Statistique et de la Démographie

SITUATION ECONOMIQUE

ET SOCIALE DU SENEGAL

EDITION 2006

Directeur Général, Directeur de Publication	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Ibrahima SARR
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination et de Coopération Internationale	El.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE

Mamadou Fallou Mbengue - Khalil El Gazri - Momar Ballé Sylla - Mamadou Ndao
Aliou Gaye - Mamadou Bah - Mme Bineta Mbow Guissé - Bakary Djiba - El hadji Malick Diamé

COMITE DE REDACTION

1. PRESENTATION DU PAYS	Coordination : Mory Diouss
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Binetou Camara
3. EDUCATION ET FORMATION	Djibril Ndoye & Ahmed Tidiane Diallo
4. EMPLOI	Marième Fall & Macoumba Diouf
5. SANTE	Thierno Diouf & Meissa Ndour
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril Ndoye
7. AGRICULTURE	Insa Sadio
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou Faye
9. ELEVAGE	Insa Sadio
10. PECHE MARITIME SENEGALAISE	Mme Astou Ndiaye
11. TRANSPORT	Papa Seyni Thiam
12. TOURISME	Adama Seck
13. JUSTICE	Assane Thioune
14. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Adama Seck
15. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime Nagnonhou
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar Seck
17. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou Kane & Ousseynou Sarr
19. PRIX	Baba Ndiaye
20. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

Rue de Diourbel x rue de Saint Louis - B.P. 116 Dakar R.P.

Tél. (221) 33 869 21 39 - 33 825 33 32 - 33 825 00 50 • Fax : (221) 33 824 36 15

E-mail : statsenegal@yahoo.fr • Site internet: www.ansd.sn

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers

SOMMAIRE

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	4 à 7
AVANT PROPOS	8
PRESENTATION DU PAYS	9
1. DEMOGRAPHIE	10 à 25
2. EDUCATION ET FORMATION	26 à 61
3. EMPLOI	62 à 77
4. SANTE	78 à 95
5. ASSISTANCE SOCIALE	96 à 107
6. AGRICULTURE	108 à 117
7. ENVIRONNEMENT	128 à 132
8. ELEVAGE	128 à 133
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	134 à 141
10. TRANSPORT	142 à 151
11. TOURISME	152 à 155
12. JUSTICE	156 à 175
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	176 à 181
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	182 à 191
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	192 à 197
16. COMMERCE EXTERIEUR	198 à 205
17. COMPTES ECONOMIQUES	206 à 215
18. PRIX	216 à 219
19. FINANCES PUBLIQUES	220 à 225
TABLEAUX ANNEXES	226 à 278
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	279

XV. INSTITUTIONS FINANCIERES

Introduction

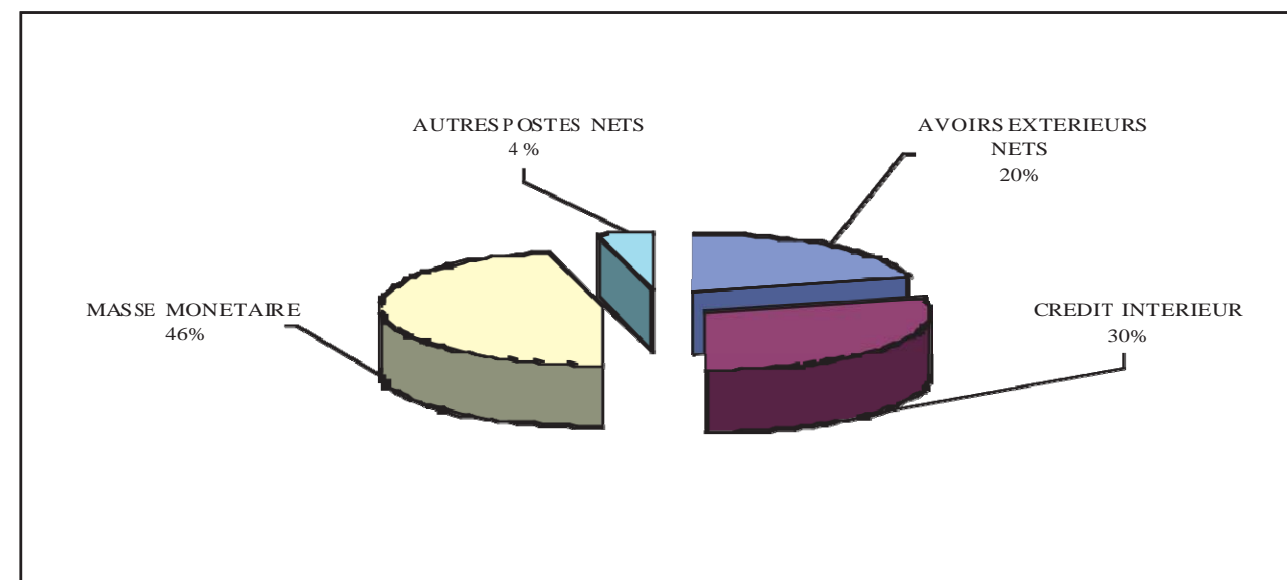
Au cours de l'année 2006, la diversification du paysage bancaire du Sénégal s'est poursuivie avec la création de trois nouvelles unités. Le système bancaire totalise ainsi 19 banques et établissements financiers qui utilisent un réseau de 158 agences, à travers le territoire national. Par ailleurs, en dehors des activités classiques, les banques développent de plus en plus une approche clientèle de proximité avec de nouveaux services financiers comme les opérations sur guichets automatiques et le système des transferts rapides d'argent.

Les Institutions de Microfinance ont été, pour leur part, caractérisées par leur bonne insertion dans le cadre juridique et institutionnel et une forte présence auprès de la population. Quant aux compagnies d'Assurance, l'année 2006 a été marquée par une diminution de la part de marché de l'Assurance Dommage au profit de l'Assurance Vie.

I. Evolution des agrégats monétaires

La situation monétaire a été marquée à fin décembre 2006 par une consolidation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, ainsi qu'un accroissement du crédit intérieur et de la masse monétaire.

Graphique 15.1 Situation Monétaire du Sénégal en 2006



I.1 Les avoirs extérieurs nets

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 779,5 milliards à fin décembre 2006 contre 657,8 milliards à fin décembre 2005, soit un accroissement de 121,7 milliards ou 18,5%. La consolidation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires a essentiellement concerné l'Institut d'émission, dont la position extérieure nette a progressé de 84,7 milliards ou 17,5 % pour ressortir à 569,3 milliards. Quant aux avoirs extérieurs nets des banques, elles se sont établies à 210,2 milliards, en hausse de 37 milliards ou 21,4%.

I.2 Le crédit intérieur

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 1122,4 milliards à fin décembre 2006 contre 1031,3 milliards un an auparavant, soit un accroissement de 91 milliards. Cette évolution résulte d'une détérioration de 46,7 milliards de la Position Nette du Gouvernement qui est ressortie à 11,1 milliards, d'une part, et, d'autre part, de la hausse de 44,3 milliards des crédits à l'économie qui se sont établis à 1111,3 milliards.

I.3 La masse monétaire

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a connu une expansion de 11,9%, en s'établissant à 1751,2 milliards en décembre 2006. La circulation fiduciaire a progressé de 64,1 milliards en ressortant à 453,4 milliards en décembre 2006. Les dépôts auprès des banques sont passés de 1169,1 milliards à 1281,0 milliards entre 2005 et 2006. Les dépôts à vue se sont établis à 634,8 milliards en 2006, soit une augmentation de 48,6 milliards par rapport à 2005. Pour leur part, les dépôts à terme sont ressortis à 645,7 milliards à fin décembre 2006 contre 582,4 milliards un an auparavant. Par conséquent, l'ensemble constitué de la circulation fiduciaire et des dépôts à vue a représenté 62,1% de la masse monétaire en 2006 contre 64,3% en 2005.

II. Institutions de microfinance (IMF) ou systèmes financiers décentralisés

L'activité principale des institutions de microfinance est la collecte de l'épargne et l'octroi de crédit où elles tirent leurs revenus en tant qu'intermédiaire financier. Elles sont composées de réseaux, de mutuelles d'épargne et de crédit non affiliées (MEC), de groupements d'épargne et de crédit (GEC), ainsi que d'organisations sous conventions cadre (SCC).

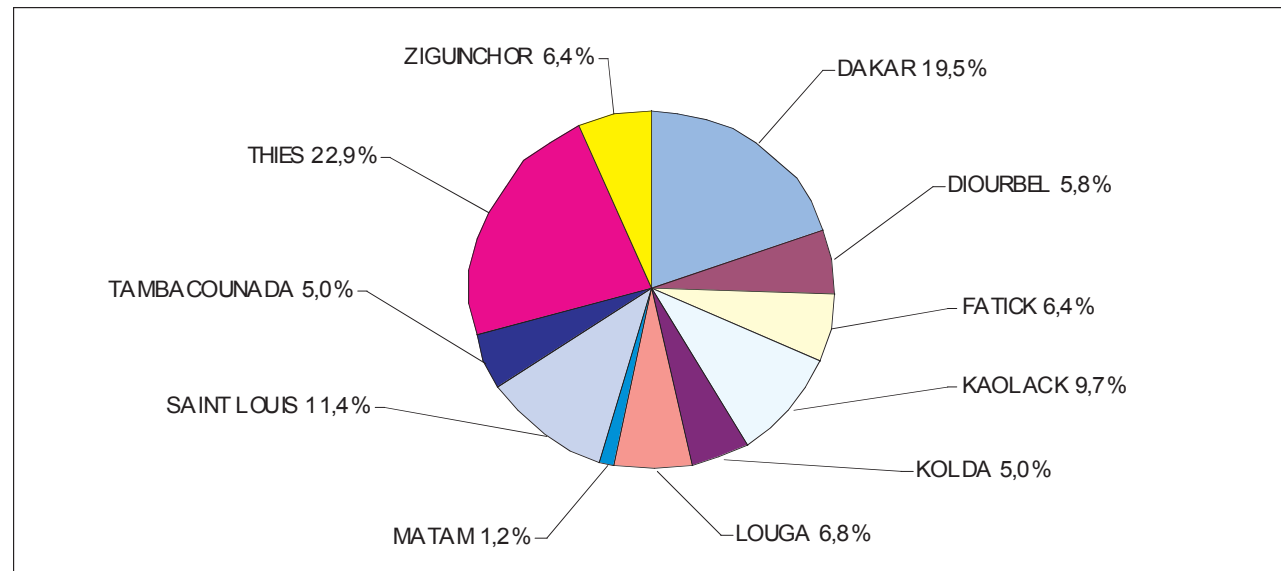
II.1 Les principales institutions de microfinance

Le nombre d'institutions de microfinance légalement agréées, reconnues ou signataires de convention cadre est de 844 en 2006 contre 833 en 2005, soit une progression de 11 unités d'une année à l'autre. Le nombre de points de service a également augmenté de 721 à 856, facilitant l'accroissement du nombre de bénéficiaires qui est passé de 712 501 à 769 735.

Les IMF sont marquées par une forte concentration dans les régions de Thiès et de Dakar où elles représentent respectivement 193 ou 22,9% et 165 ou 19,5 %. La région de Saint-Louis arrive en troisième position avec 11,4% ; les autres régions enregistrant chacune, des présences d'IMF inférieures à 10% du nombre total.

Cette sous représentation constatée au niveau de certaines localités s'expliquerait notamment par l'absence d'intervention de partenaires au développement, l'éloignement et l'enclavement, la conciliation difficile entre les coûts administratifs d'une couverture géographique optimale, et des difficultés de couverture des charges généralement élevées par les produits de l'IMF.

Graphique 15.2 Couverture géographique des SFD au Sénégal au 31 décembre 2006



II.2 Les principaux indicateurs des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)

Durant la période 2005-2006, le sociétariat a connu une évolution très significative dans le secteur des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), attestant ainsi de la confiance des populations pour ce secteur. Le nombre de sociétaires est passé de 683 198 à fin décembre 2005 à 740 950 à fin juin 2006. Les points de services ont augmenté de 8,4% pour s'établir à 452 en juin 2006.

L'épargne collectée par les IMF est ressortie à 69,8 milliards à fin juin 2006, correspondant à une progression de 12,9% par rapport à l'année 2005.

L'encours de crédit s'est établi à 80,9 milliards au cours de la même période contre 78,8 milliards de FCFA à fin décembre 2005.

Le montant des crédits en souffrance a connu une hausse de 1,7 milliards pour s'établir à 3,5 milliards de FCFA en juin 2006. Toutefois, le portefeuille à risque, évalué à 4,4%, se situe en deçà du seuil de 5% admis dans la microfinance.

III. Les assurances

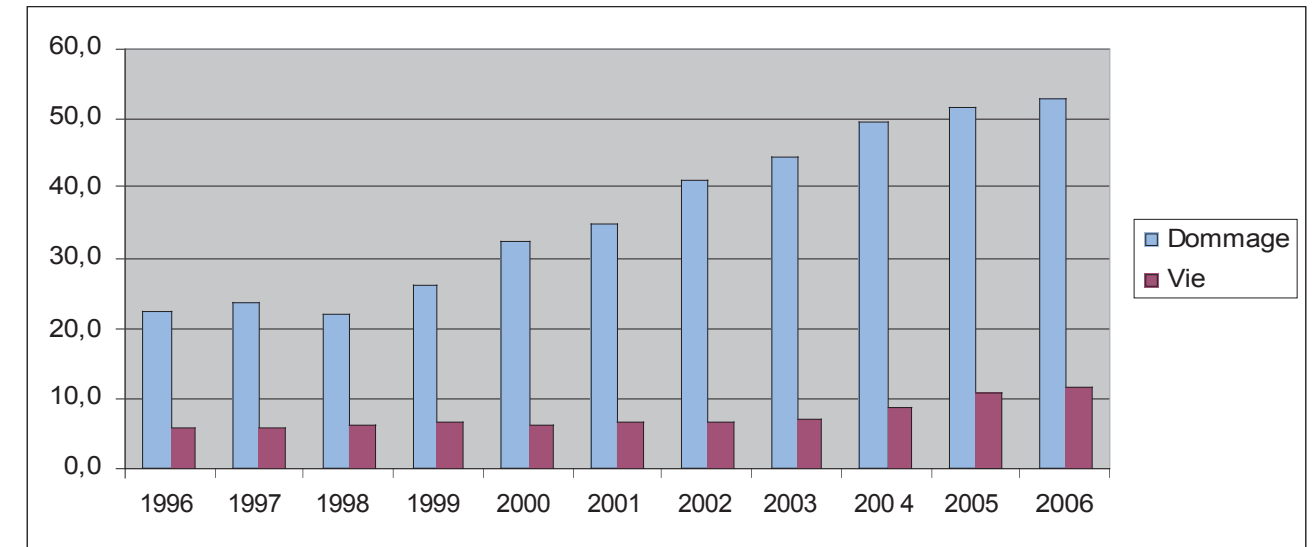
A fin décembre 2006, les compagnies d'assurance étaient au nombre de 17, dont 12 en Assurance Dommages et 5 en Assurance Vie.

Leur chiffre d'affaires provisoire, fourni par le Département Technique de la Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurance (FSSA), s'est établi à 64,520 milliards en 2006 contre 62,091 milliards en 2005, soit une augmentation de 2,5 milliards contre 3,8 milliards un an auparavant.

La contribution de l'assurance Dommage sur ce montant est de 1,4 milliards de FCFA correspondant à 56% contre 51% en 2005. La part de l'Assurance Vie a diminué pour s'établir à 1,1 milliards, représentant 44% contre 1,8 milliards en 2005. En dépit de cette baisse de sa part à l'augmentation du chiffre d'affaires, le poids de l'Assurance Vie s'est consolidé au cours de ces dernières années. Elle représente 18,2 % du chiffre d'affaires global des sociétés d'assurance en 2006 contre 17,2% en 2005 et 15,1% en 2004.

30 - Source : Direction des Systèmes Financiers Décentralisés (DSFD/BCEAO)

Graphique 15.3 Evolution du chiffre d'affaires globale des sociétés d'assurance (en milliards de FCFA)

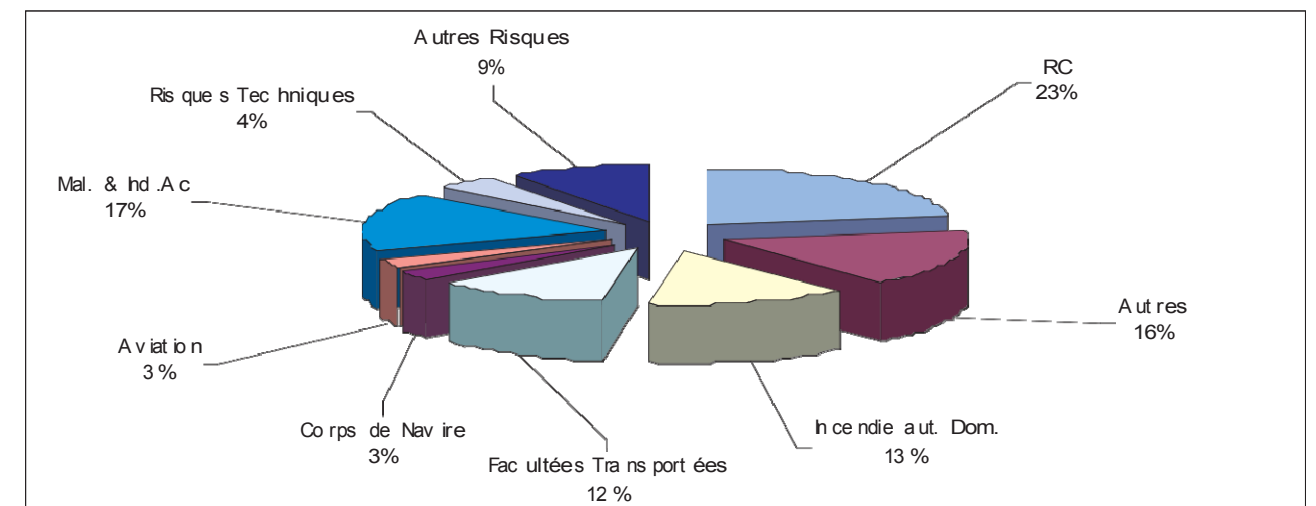


III.1 L'Assurance Dommage

Du point de vue de la structure des branches, à l'exception de l'Incendie et du Transport qui ont respectivement régressé de 18% et de 14% par rapport à 2005, toutes les autres branches de l'Assurance Dommage ont enregistré des progressions de leur chiffre d'affaires. La branche Risques Techniques et les Autres Risques a enregistré en 2006 un chiffre d'affaires de 6,9 milliards contre 4,6 milliards en 2005. La branche de l'automobile a vu son chiffre d'affaires s'établir à 20,6 milliards de FCFA, soit une augmentation de 1,3 milliard par rapport à 2005. Pour leur part, le chiffre d'affaires des branches Maladie et Individuel Accident s'est établi à 9,2 milliards contre 8,2 milliards en 2005.

Toutefois, les branches du Transport, de l'Incendie et des Risques Corporels Auto ont enregistré, en 2006, des baisses respectives de leurs parts de 4 %, 3% et 2% contre des hausses de celles des branches Autres Risques Auto, Autres Risques Dommages Risques Maladie (soit respectivement +4%, 0,8%, 1% et 0,1%).

Graphique 15.4 Part de marché des branches de l'assurance Dommage

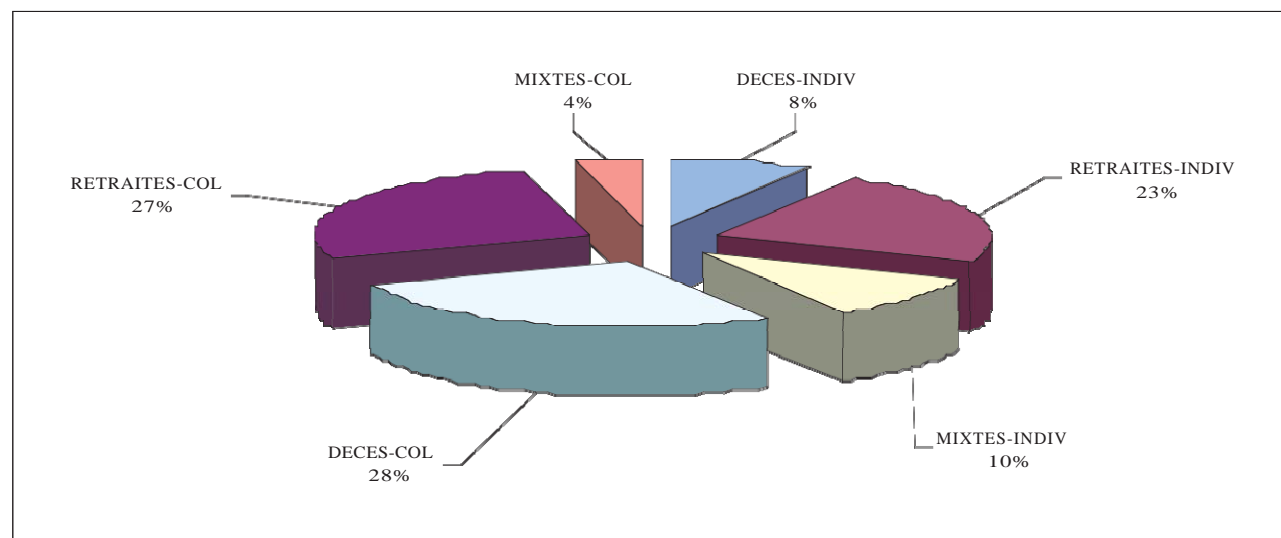


III.2 L'Assurance Vie

Au cours de l'année 2006, le chiffre d'affaires de l'Assurance Vie s'est établi à 11,8 milliards, soit une augmentation de 10,1% imputable principalement aux branches individuelles qui totalisent un chiffre de 4,9 milliards contre 4,1 milliards en 2005. Les branches collectives ont, quant à elles, connu une diminution de 7,8% de leur chiffre d'affaires, en s'établissant à 6,8 milliards de FCFA en 2006.

S'agissant de la part de marché des branches de l'Assurance Vie, la branche Individuelle participe à hauteur de 41,7% en 2006, soit une hausse de 6,3% au détriment de la branche Collective. Cette situation est due à une augmentation de 4,7 % de la part de marché de la branche Individuelle Mixte contre une diminution de 8,2% de la branche Retraite Collective.

Graphique 15.5 Part de marché des branches de l'Assurance Vie



Au total, l'analyse des Institutions Financières laisse apparaître, au cours de l'année 2006, la persistance du dynamisme du secteur. Cette situation résulte d'un accroissement de position extérieure nette des institutions monétaires, d'une augmentation des crédits intérieurs, ainsi qu'au développement du microcrédit et du chiffre d'affaires des sociétés d'assurance.